

[CXXV]

NOTICE SUR HUGUES DE SAINT-VICTOR
PAR DES RELIGIEUX BÉNÉDICTINS DE LA CONGREGATION DE SAINT-MAUR.

(*Histoire littéraire de la France*, t. XII, p. 1.) (127*)

§ I - *Histoire de sa vie.* [CXXVA] [CXXVB]

L'histoire s'est plus occupée à louer en général le mérite de Hugues de Saint-Victor qu'à raconter en détail les événements de sa vie. On est partagé sur le pays où il vint au monde. Nous disons le pays; car pour le lieu précis, on l'ignore absolument. Robert du Mont^[128] qui écrivait environ cinquante ans après sa mort, assure qu'il était Lorrain: *Magister Hugo Lothariensis*. Un ancien manuscrit de l'abbaye d'Anchin, dont le P. Mahillon adopte le témoignage^[128*], met sa patrie dans le territoire d'Ypres. Ces deux autorités, suivant le docte Bénédictin, sont faciles à concilier, en disant que la Flandre étant limitrophe de ce qu'on nommait autrefois la Lorraine, un homme né sur les confins de ces deux provinces pouvait être indifféremment appelé du nom de l'une ou de l'autre. Mais ceux qui font Hugues Saxon, se prévalent également du passage de Robert pour établir leur opinion. En effet, l'ancienne Saxe touchait par une autre extrémité la [CXXVC] Lorraine; et l'anonyme de Jumiège^[129] dit formellement que Hugues, quoique réellement Saxon, passait pour Lorrain à cause du voisinage des deux contrées: *Hugo Lothariensis dictus a confinio Saxoniae*. Albéric de Trois-Fontaines^[129*] et Jean de Saint-Victor, écrivains, l'un du XII^e, l'autre du XIV^e siècle, appuient cette explication, et leurs suffrages ont entraîné ceux de presque tous les critiques jusqu'à ce jour. Cependant le sentiment de dom Mabillon nous paraît le mieux fondé, surtout depuis la découverte d'un nouveau manuscrit faite à l'abbaye de Marchienne par dom Martène et dom Durand^[130]. Ce monument, égal à celui d'Anchin pour l'antiquité, porte non-seulement que Hugues naquit aux environs d'Ypres, mais de plus, qu'il fut transiéré dès l'enfance hors de sa patrie^[131]: circonstance (nous parlons de la dernière) d'autant plus remarquable, qu'elle est attestée par Hugues lui-même, et sert à faire connaître ce qui a porté à [CXXVD] le regarder comme Saxon. *Ego*, dit-il, *a puero exsulavi*^[132]. La Saxe, où il passa les premières années de sa jeunesse, n'était donc pas son pays natal. Ce qu'il ajoute au même endroit mérite encore d'être rapporté, pour détruire le préjugé de [CXXVIB] quelques écrivains sur la prétendue noblesse de son extraction: Et scio, dit-il, quo maerore animus pauperis tugurii fundum deserat. En parlant de la sorte, Hugues voulait-il se donner pour un noble, et un noble, si l'on en croit Meibom le jeune^[133], issu de l'illustre maison des comtes de Blakemberg?

La Providence prit soin du jeune Hugues dans son exil, et le plaça chez les chanoines réguliers d'Hamersleven, en Saxe, pour y recevoir son éducation. L'éminente vertu qui brilla dans tout le cours de sa vie rend témoignage du riche fonds de piété qu'il acquit dans cette école. Lui-même s'est donné la peine de nous rendre compte des progrès qu'il y fit dans les lettres^[133*]. «Je ne crains point de certifier, dit-il, que, loin d'avoir jamais rien négligé pour me perfectionner dans les sciences, je me suis instruit de plusieurs choses que d'autres traitent de bagatelles, et même d'extravagances. Je me souviens que, n'étant encore qu'enfant, je m'appliquais soigneusement à apprendre les noms de tout ce qui [CXXVIC] tombe sous les sens, principalement de ce qui est d'usage dans la vie, persuadé qu'il n'est pas possible d'arriver à la connaissance des choses sans savoir auparavant comment elles se nomment. Attentif à mettre par écrit les sentences et les questions les plus intéressantes, les objections et les solutions, je repassais les unes et les autres dans ma mémoire, je les discutais et les comparais ensemble par le raisonnement. Sur chaque sujet je distinguais les différentes manières de le traiter, en grammairien, en rhéteur, en philosophe. J'étudiais les combinaisons des nombres, je traçais des figures sur la terre, je démontrerais évidemment les propriétés qui caractérisent chaque espèce d'angle, l'obtus, le droit, l'aigu. J'appris même à mesurer la surface et la solidité des figures. Le ciel visible fut aussi l'objet de ma curiosité. Combien de fois ai-je passé les longues nuits de l'hiver à contempler les astres! Enfin, je m'exerçais à la musique instrumentale, tant pour [CXXVID] connaître la différence des sons, que pour goûter, dans les heures de délassement, les charmes si flatteurs de l'harmonie. Tout cela, je l'avoue, n'était que des amusements de jeunesse; cependant j'en ai tiré du profit.» [CXXVIA]

Ses études achevées, il prit le parti de renoncer au monde. Hugues son oncle, archidiacre d'Halberstadt, consulté sur ce dessein, ne se borna pas à l'approuver, il voulut aussi l'adopter pour lui-même, et en partager avec son neveu l'exécution. Après s'être éprouvés mûrement, ils partirent ensemble, vers l'an 1118, pour se rendre à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, mais ce n'était point là que Dieu les appelait. Pendant le séjour passager qu'ils y firent, la renommée leur apprit les progrès merveilleux de l'abbaye naissante de

Saint-Victor de Paris. A cette nouvelle, ils reconnurent l'asile qu'ils étaient venus chercher en France, et se pressèrent d'y arriver. L'abbé Gilduin, qui gouvernait alors cette maison, les reçut avec joie, sur les preuves qu'ils lui donnèrent de la sincérité de leur vocation. Le jeune Hugues, plein de ferveur, mit toute son application à imiter les modèles de science et de vertu qu'il avait sous les yeux, et ne tarda pas à les égaler.

Content de s'instruire et de s'éduquer lui-même, il [CXXVIIB] ne pensait qu'à vivre dans le silence et l'obscurité; mais son mérite le trahit. Thomas, prieur de Saint-Victor, dirigeait alors l'école de cette abbaye. Après la catastrophe dont il fut victime en 1133 ^[134], Hugues le remplaça dans la direction de cette école après avoir été quelque temps son collègue. La manière dont il enseigna la théologie, à laquelle il s'adonna principalement, lui fit une grande réputation. Ennemi, par caractère, des contestations, et par religion, des nouveautés profanes, il s'étudia scrupuleusement à suivre les routes battues par les anciens, sans donner dans les écarts de quelques docteurs de son temps, ni prendre part à leurs vaines disputes. De là ces louanges qui lui furent prodiguées de toutes parts, et dont le concert fut si parfait, qu'aucune langue médisante n'osa le troubler. Il n'y eut pas jusqu'aux cornificiens ^[134*], secte dévouée à la calomnie par impuissance de bien faire, qui ne se vissent forcés de respecter son mérite. [CXXVIIC] En un mot, la prévention de son siècle fut telle en sa faveur, qu'on ne fit point difficulté de l'appeler le second Augustin. La postérité, quoiqu'elle ne lui ait pas confirmé ce titre, n'a témoigné guère moins de vénération pour son autorité. Saint Thomas, c'est tout dire, le regardait comme son maître; et les théologiens font gloire encore aujourd'hui de suivre sa doctrine en presque tous ses points.

Livré totalement à l'étude et aux exercices de la religion, disent les derniers éditeurs de ses oeuvres, jamais il n'eut aucune dignité dans son cloître, pas même celle de prieur. Cependant il est qualifié tel par Gautier de Mortagne dans la lettre qu'il lui écrivit, par l'Anonyme de Jumièges, par Sixte de Siennes, Garzonius, et plusieurs modernes. Trithème ^[135] lui donne même le titre d'abbé. Mais les monuments de Saint-Victor qui font mention de Hugues ne lui appliquent ni l'une ni l'autre dénomination. Il y a plus, la dernière est formellement [CXXVIID] démentie par le catalogue très-complet des abbés de Saint-Victor, où le nom de notre auteur ne se rencontre point.

Par une suite du plan de vie qu'il s'était formé, on ne le vit point, à l'exemple de plusieurs savants de son siècle, figurer dans les affaires de l'Eglise et de l'Etat. L'Histoire ne parle que d'une seule occasion où il sortit de son cloître. Ce fut lorsque le roi Louis le Jeune [136] le députa, l'an 1139, conjointement avec Alvisé, évêque d'Arras, et Natalis, abbé de Rebaix, pour nommer un successeur à Thomas, abbé de Morigni, qui avait donné sa démission.

Sa carrière fut beaucoup moins longue que la multitude de ses écrits ne semble l'annoncer. [CXXVIII A] L'excès du travail contribua sans doute à l'abrégier. Plein de mérites et d'une érudition qu'il avait consacrée à la gloire de la religion et à la propagation de la science, il mourut âgé seulement de quarantequatre ans. Osbert, son confrère et son ami, nous a laissé une relation courte, mais très-édifiante, de sa mort. Ce fut lui-même qui l'assista dans sa dernière maladie ^[137]. «Après lui avoir administré, dit-il, l'extrême-onction; je lui demandai s'il ne voulait pas encore recevoir le corps de Notre-Seigneur. Hélas, répondit-il, vous me demandez si je veux recevoir mon Dieu. Courez au plus vite à l'église, et apportez-moi le corps du Seigneur. Ce qu'ayant exécuté, je lui dis avant que de lui donner ce sacrement: Adorez le corps de votre Maître. A quoi il répondit en se levant: J'adore le corps de mon Seigneur, et je le reçois comme mon salut. » Ce récit fait l'éloge de la piété de Hugues, et atteste, indépendamment de ses écrits, la pureté de sa créance touchant le mystère de l'Eucharistie. [CXXVIII B]

Les critiques ne sont point d'accord sur l'année de sa mort. Les uns mettent cet événement en 1140, les autres en 1141, plusieurs en 1142, et un petit nombre enfin le reculent jusqu'en 1143. Mais Osbert, dans sa relation, fixe nos doutes sur ce point, en disant que Hugues mourut un mardi 11 février; ce qui concourt avec l'an 1141, suivant notre manière présente de commencer l'année.

Son corps fut inhumé à l'entrée du cloître, avec cette épitaphe, qui depuis a disparu. Elle est de son confrère, Simon Chèvre-d'Or.

*Conditur hoc tumulo doctor celeberrimus Hugo.
Quam brevis eximium continet urna virum?
Dogmate praecipuus, nullique secundus in orbe,
Claruit ingenio, moribus, ore, stylo.*

Du cloître il fut transféré, l'an 1335, par les soins d'Aubert de Mailli, abbé de Saint-Victor, et avec la permission du pape Benoît XII, dans la grande église, et placé dans le chœur (aujourd'hui la chapelle [CXXVIII] de Saint-Denis) sous une tombe simple et sans inscription.

On lit présentement, à l'endroit de sa première sépulture, les vers suivants:

*Hugo sub hoc saxo jacuit, vir origine Saxo,
Annis ducentis, tribus tamen inde retentis.
In claustro primum poni se fecit in imo,
Et pede calcari, nolens mundo decorari.
Luce sub undena Februi tolluntur arena
Ossa, chori latere laevo translata fuere
Anno milleno ter centum, ter quoque deno
Christi cum quinque, fratrum chorus astat utrinque.*

Sans parler de l'erreur qui fait Hugues Saxon, il en est une autre dans ce monument qui prouve que l'auteur n'entendait pas mieux le calcul que la versification. C'est le mot *tribus*, mis après *ducentis*, au second vers. Les auteurs du nouveau Gallia Christiana disent qu'il devrait y avoir *quinque*; selon nous il faut *sex*, parce que nous plaçons la [CXXVIII] mort de Hugues un an plus tard qu'on ne le fait dans cet ouvrage.

Hugues l'ancien survécut à son neveu; car c'est du premier qu'il est parlé dans une lettre du pape Eugène à Suger, abbé de Saint-Denis, par laquelle il le prie de fournir à Hugues de Saint-Victor de l'argent et une monture pour faire le voyage de Rome. Ce même Hugues obtint dans la suite l'évêché de Tusculum, avec le titre de cardinal.

§ II - Editions de ses oeuvres.

I. Le recueil général des oeuvres de Hugues de Saint-Victor a été mis jusqu'à six fois sous presse; d'abord en un vol. in-fol. imprimé à Paris, l'an [CXXIXA] 1518, par André Boucard pour J. Petit, avec ce frontispice: *M. Hugonis a S. Victore opera omnia, cum Vita ipsius antehac nusquam edita* ^[138]. Cette édition ne comprend d'autres écrits de notre auteur que ceux qui avaient déjà été mis au jour séparément. La seconde est en trois volumes in-fol. publiés dans la même ville par les soins des chanoines de Saint-Victor ^[139], l'an 1526, chez Bade Ascensius et J. Petit. On voit à la tête de celle-ci une épître dédicatoire de Jean Bordier, abbé de Saint-Victor, à Jean Boudet, évêque de Langres. Thomas Garzoni, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Jean de Latran, prit soin de la troisième édition qui parut à Venise chez Jean Somasque, l'an 1588, dans le même format et le même nombre de volumes que la précédente. On blâme avec raison cet éditeur de ce qu'animé d'un zèle malentendu pour l'honneur de son corps, il qualifie, sans égard pour la vraisemblance, notre Victorin, chanoine régulier de Latran. La quatrième et la cinquième furent [CXXIXB] données toutes deux l'an 1617, d'après celle de Venise, l'une à Mayence, chez Antoine Hiérat, et l'autre à Cologne ^[140]. Enfin l'an 1648 les religieux de Saint-Victor reproduisirent à Rouen, chez Berthelin, la collection des écrits de notre auteur, dans le même ordre que les éditeurs précédents avaient suivi. Si l'on demande de l'érudition et de la critique dans une édition, ce n'est dans aucune de celles-ci qu'on doit les chercher. Les ouvrages de Hugues vrais ou supposés y sont confondus et jetés comme au hasard. On n'y voit ni variantes, ni notes sur les endroits obscurs du texte, à l'exception de quelques remarques de Garzoni, qui pour l'ordinaire n'ont pas grande application à la difficulté qu'il s'agirait d'éclaircir. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la dernière édition, qui devrait être la plus soignée, du moins pour la partie typographique, se trouve la plus négligée à cet égard.

II. Outre ces éditions générales, divers traités de [CXXIXC] notre auteur ont été plusieurs fois imprimés à part. Son Didascalion fut donné pour la première fois au public en 1483 avec le Vocabulaire de Venceslas Brak ^[141].

III. Gessner ^[142] parle d'une édition qu'il ne désigne par aucun caractère, dans laquelle il avait vu le livre de la Trinité (c'est le dernier du Didascalion), les Allégories sur l'Ancien et le Nouveau Testament, et les livres du Cloître de l'âme.

IV. Henri Etienne publia l'an 1506, à Paris, en un volume in-4o, sous la direction de Pierre La Porte, et non Josse Clictou, comme le dit Simler (*Petro Porta ipsius recognitore sedulo*), plusieurs opuscules attribués dans les manuscrits ^[143] à Hugues de Saint-Victor, savoir le livre de la Trinité, le traité de l'état religieux ou De l'institution des novices, les quatre livres du Cloître de l'âme, le fragment à la louange de la charité, le

Soliloque du gage de l'âme, l'opuscule sur la manière de prier, [CXXIXD] les diverses expositions de l'Oraison Dominicale, l'explication des cinq septénaires et des dons du Saint-Esprit. Ce n'est pas ici le lieu de faire remarquer au lecteur ce que cette collection renferme d'étranger à notre auteur, ainsi que toutes celles qu'on passe en revue dans ce paragraphe. Le précédent a fait connaître les écrits sincères de Hugues qui ont vu le jour, et le dernier marquera en détail ceux qu'on lui a faussement attribués. [CXXXA]

V. Le même Henri Etienne, aidé pour cette fois de Clictou, mit au jour en 1517, dans un volume in-4°, la seconde partie des Allégories.

VI. Les Questions sur saint Paul ^[144] sortirent des presses de Thierry Martin d'Alost, l'an 1517, à Louvain, par les soins de Nicolas de Boisleduc, en un volume in-4° qui renferme aussi les oeuvres de saint Pacien.

VII. L'exposition de la Règle de saint Augustin est celui des ouvrages de Hugues dont on a fait le plus grand nombre d'éditions. Elle fut tirée de la poussière l'an 1513 ^[145], et publiée avec un commentaire de Humbert, général des Dominicains ^[146]. L'an 1561 nouvelle édition à Venise en un volume in-4° ^[147]. Une troisième fut donnée à Dilingen, chez Meyer, in-8°, l'an 1581 ^[148]. A Côme dans le Milanais ^[149], l'ouvrage reparut l'an 1605, dans le même format, chez Jérôme Frouam. Cinquième édition faite à Rome en 1625 ^[150]. Enfin trois autres éditions sans date et sans nom de ville ni [CXXXB] d'imprimeur; l'une in-8°, les deux autres in-12. Dans la première, l'ouvrage est seul avec ce titre: *Expositio super Regulam sancti Augustini de charitate Dei et proximi*. Dans la seconde, il est à la suite des Constitutions des Frères de la Charité. Dans la dernière, qui est en caractères gothiques, il est précédé du traité de Trithème, *De proprietate monachorum*. On a fait aussi l'honneur à cette exposition de la mettre en français; et cette traduction, faite par Fr. Charles de la Grange, parut à Paris l'an 1691, chez Guill. Després, en un volume in-12.

VIII. Nous ne connaissons qu'une édition particulière de l'*Institution des Novices* ^[151]. Elle est due aux soins de dom Guillaume Rapaille de Forès, religieux de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, qui fit imprimer cet ouvrage en 1515, à Paris, chez Bade Ascensius, sous ce titre: *Speculum vitae monasticae*. Le même volume renferme le Commentaire de [CXXXC] Fernand, pareillement religieux de Saint-Vincent, sur la Règle de saint Benoît.

IX. Le traité de la manière de prier ^[152] fut livré au public l'an 1521, par le même imprimeur, dans un volume in-8°, à la tête duquel est la Règle de Saint-Benoît, revue par saint Dunstan, et l'ouvrage attribué à saint Bernard, *De vita solitaria*. A l'abbaye de la Couture du Mans, on voit un exemplaire de ces trois ouvrages entièrement conforme aux précédents, qui porte la date de l'an 1519. Est-ce une édition différente ou non?

X. L'opuscule, *De triplici vitio, triplici peccato, et triplici remedio* ^[153], qui est au titre 33 du IV^e livre des Mélanges, fut inséré l'an 1648 à la fin du recueil en 3 volumes in-4°, imprimé chez Bernardin Masius, à Louvain, sous ce titre: *Opusculorum insigniorum sancti Augustini et veterum ejus discipulorum adversus Pelagianos et eorum reliquias delectus*. [CXXXD]

XI. Le livre des Arrhes de l'âme a été traduit en français par un anonyme ^[154], et publié à Paris, chez Simon Vostre, dans un recueil in-8° l'an 1507, sous ce titre: *Le livre de l'arrhe de l'Epouse, compilé par maître Hugues de Saint-Victor*.

XII. Le *Miroir de l'Eglise* ^[155] parut à Rome l'an 1591 avec deux autres écrits faussement attribués à notre auteur, savoir, les trois livres des Sacrements et offices ecclésiastiques, et le Canon mystici libaminis [CXXXIA] en un volume in fol. qui a pour titre: *Scriptores de Ecclesiae Catholicae divinis Officiis*. Melchior Hittorpius a de plus inséré cet ouvrage dans son *Auctarium* ou Supplément de la Bibliothèque des Pères, imprimé l'an 1610 à Paris.

XIII. Fabricius avance que les deux livres des Sacrements font partie d'un recueil in-folio publié à Strasbourg l'an 1465, sans nous marquer le titre de ce recueil.

XIV. On conserve à la Chartreuse du Liger, en Touraine, un exemplaire d'une édition en un volume in-4° de plusieurs écrits de Hugues, datée de Cologne, chez Gymnicus, l'an 1621; mais nous n'avons pu parvenir à savoir en détail ce qu'elle contient.

XV. Le P. Vignier, de l'Oratoire, a publié, dans la seconde partie de son Supplément aux ouvrages de saint Augustin (p. 215), un traité De septem vitiis, et de septem donis Spiritus sancti, déjà inséré [CXXXIB] l'an

1634, sous le nom de saint Augustin, par Guillaume Camerarius, dans un Recueil des monuments des saints Pères. Mais ce traité n'est autre que celui des Sept demandes de l'Oraison Dominicale, qui se trouve dans les chapitres 3 et 19 du second livre des Allégories, et que nous en avons séparé pour le donner à Hugues de Saint-Victor. Les derniers éditeurs de saint Augustin avaient déjà fait cette critique avant nous; et persuadés que cet opuscule appartient à Hugues, ils s'étaient contentés d'en mettre le commencement dans l'appendice de leur tome VI, avec les corrections que leur avaient fournies les manuscrits.

XVI Dans le même appendice on trouve l'opuscule de notre auteur, *De substantia dilectionis*, précédé d'un avertissement des éditeurs qui mérite d'être lu.

§ III - Ses ouvrages non imprimés. [CXXXIC]

Il reste encore dans l'obscurité de plusieurs bibliothèques un assez grand nombre d'ouvrages manuscrits ornés du nom de Hugues de Saint-Victor, qui attendent une main favorable pour les mettre au jour. Une simple nomenclature de la plupart de ceux-ci est tout ce que nous pouvons promettre, n'ayant pas toujours été à portée d'en faire un examen suivi.

I. Dans le manuscrit de la bibliothèque de Saint-Victor coté n° 227, fol. 41, on voit un traité de la Géométrie pratique, où l'auteur, en commençant, dit: *Practicam geometriae nostris tradere coactus sum, non quasi novum cudens opus, sed vetera colligens dissipata.*

II. Cet ouvrage, qui n'occupe que dix feuillets, est suivi d'un abrégé de la Philosophie de Dindime: *Epitome Dindimi in philosophiam*. Celui-ci est adressé à un ami ou confrère nommé Indalet, et débute par ces mots: *Saepe nobis, Indaleti frater, Dindimus iste noster in optimis studiis incitamenta praeberere [CXXXID] solebat; sed nunc ecce tertius est dies ex quo solito nobis adesse dissimulat.*

III. Trois feuillets après vient un traité de grammaire, en forme de dialogue entre le maître, qui prend le nom de Sosthènes, et le disciple. C'est ainsi qu'il commence: SOSTENES. Quid est grammatica? D. Grammatica est scientia recte loquendi secundum liberalium litterarum instituta, quae in disciplinis post litteras communes inventa, caeteris regula facta est et origo. [CXXXIIA]

IV. Dans le manuscrit 688, fol. 15, de la même bibliothèque, est un opuscule qui a pour titre: *De septem gradibus quibus pervenitur ad sapientiam*. La première phrase démontre que ce n'est qu'un fragment d'un plus grand ouvrage. Elle porte: *Ante omnia igitur opus est Dei timore converti ad cognoscendam ejus voluntatem.*

V. Le manuscrit 724 de la même bibliothèque renferme, 1° un opuscule attribué à Hugues de Saint-Victor, sous le titre, *De salute animae*, dont les premières paroles sont: *Quoniam in medio dolorum positi sumus, etc.* 2°. Un écrit intitulé, *Hugonis De confessionibus audiendis*, à la tête duquel on lit: *Cum repetes a proximo tuo rem aliquam quam tibi debet, non ingredieris domum ut pignus auferas, sed stabis foris; et ille proferet et dabit tibi quod habuerit (Deut. XXIV). Ex hac auctoritate quidam magnus elicit et praedicat quod confessor non debet scrutari pectus confitentis. [CXXXIIB]*

VI. Le manuscrit 816, toujours de Saint-Victor, annonce en tête, mais d'une main récente, que les ouvrages qu'il comprend, appartiennent à notre auteur. Parmi ceux qui ne sont point imprimés on trouve (fol. 83) un discours au clergé, qui a pour texte: *Juda, osculo Filium hominis tradis*; un autre sermon (fol. 87) qui est intitulé, *Sermo utilis*. Il roule sur ces paroles de l'Écriture, suivant la version italique: *Sedisti ad mensam divitis, appone cultrum gutturi tuo (Prov. XXIII)*. Ensuite, après un fragment de l'ouvrage des Allégories, on trouve (fol. 90) un chapitre intitulé, *De unctione regum Francorum*. Il y est dit ^[156], après avoir raconté le miracle de la sainte Ampoule apportée à saint Remy pour l'onction du roi Clovis, que ce même vase, grand comme une noix médiocre, se conserve à l'abbaye de Saint-Remy qui est hors des murs de Reims, qu'il demeure toujours plein, et jamais ne se vide: que la liqueur qu'il renferme sert à oindre [CXXXIIC] les rois de France lorsqu'ils se font couronner pour la première fois; qu'après cette cérémonie le nouveau monarque reste pendant une semaine entière à Reims avec les mêmes ornements qui ont servi à son sacre; que les moines de Saint-Remy apportent la sainte Ampoule en procession à la cathédrale, accompagnés d'une multitude de gens armés, et qu'ils la remportent aussitôt que l'onction est faite; que nos rois sont regardés comme privilégiés, parce qu'ils sont les seuls qui soient oints de l'huile céleste; que l'archevêque de Reims est tenu de défrayer le roi le jour de son sacre, et qu'il dépense pour cela tantôt sept cents, tantôt huit cents marcs et davantage; qu'après cela, le roi peut se faire couronner où il veut, soit à Saint-Denis, comme il est d'usage, soit ailleurs, si les circonstances le demandent. On voit par ce dernier trait qu'on distinguait alors le sacre du couronnement. Au fol. 91 on voit un autre opuscule intitulé: *Quaestiones et expositiones quaedam*. Les

premiers mots sont: [CXXXIID] *Per ea quae sumimus, potiora sumamus*. Un petit traité de l'Incarnation tient le dernier rang dans ce manuscrit. Il commence: *De Verbi Incarnatione tractaturi, primo videamus quare solus Filius sit incarnatus*.

VII. Les manuscrits 801 et 814 présentent sous le nom de notre auteur une chronique universelle avec ce titre: *Artificium memoriae de tribus maximis circumstantiis gestorum, id est personis, locis, temporibus*. L'ouvrage est plus complet dans le [CXXXIIIA] premier de ces deux exemplaires. Cette chronique universelle est divisée comme en trois parties, et précédée d'un prologue (fol. 1) qui a pour début ces mots: *Fili, sapientia thesaurus est, et cor tuum arca*. La première partie commence à la création du monde et finit à la mort de l'empereur Auguste. Ce n'est proprement qu'une chronologie des patriarches, des juges, des rois d'Israël et de Juda jusqu'au roi Agrippa, à laquelle se trouve jointe l'histoire de l'établissement de plusieurs empires avec les noms de leurs souverains. L'auteur suit d'abord le calcul du texte hébreu dans la liste chronologique des patriarches, et ensuite il la donne suivant le calcul des Septante. Il décrit après cela (fol. 9) les généalogies de ces mêmes patriarches et de leurs descendants; ce qui est suivi du dénombrement des prophètes de l'Ancien et du Nouveau Testament. A ce dénombrement, qui ne remplit que deux pages et demie, succède celui des villes qui appartiennent à chacune des dix tribus. Vient ensuite la [CXXXIIIB] division du monde en Europe, Asie et Afrique, puis la sous-division des provinces qui composent chacune de ces parties, et les noms de leurs villes les plus considérables. Une suite chronologique des papes depuis saint Pierre jusqu'à Honoré II, où la durée de leur pontificat est exactement marquée, fait la seconde partie de l'ouvrage. Ce morceau est lié avec le précédent par ces mots: *Deinceps conabor regnorum ac regum seriem et nomina simili ordine, quomodo ab Incarnatione Verbi usque ad tempora nostra cucurrerunt, explicare*. On y passe en revue tous les empereurs depuis Jules César jusqu'à Michel Curopalate, et depuis ce dernier jusqu'à Jean Porphyrogénète (celui qui a été nommé Calo-Jean). Entre ces deux époques est placée une chronique abrégée des rois des Francs depuis Priam jusqu'à Louis-le-Gros, des rois des Vandales depuis Genséric jusqu'à Gélimer, des ducs de Normandie depuis Rollon jusqu'à Henri I^{er}, et des rois [CXXXIIIC] Lombards, depuis Agelmond jusqu'au fils de Didier. Ce morceau est terminé par un catalogue, dressé sans ordre, de quelques anciens historiographes, dont le premier est Trogue-Pompée, et le dernier Victor, historien d'Afrique.

La troisième partie renferme la chronologie des empereurs d'Occident jusqu'à Henri V, combinée avec la suite de papes, qui finit à Honoré II. On y marque avec soin les indictions et les années de Jésus-Christ, dont la dernière est l'an 1135.

Quoiqu'il soit certain par le témoignage d'Albéric de Trois-Fontaines, et par celui de Hugues lui-même, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, qu'il avait composé une chronique universelle pour l'usage de ses élèves, nous ne craignons pas néanmoins d'assurer que celle-ci n'est point son ouvrage. Ce qui nous le persuade, c'est qu'aucun des passages de la Chronique de notre auteur, cités par Albéric, ne s'y rencontre.

VII. Il faut en dire autant d'une chronique abrégée, [CXXXIIID] *Chronica abbreviata*, qui remplit l'intervalle du feuillet quarante-deux au feuillet soixante-dix-huit dans le même manuscrit. La date par où elle finit, qui est l'an 1190, fait voir l'ignorance du copiste qui a mis cette pièce sur le compte de Hugues de Saint-Victor. Il est à propos, néanmoins, d'en donner ici la notice. Le nom d'*abrégée* lui convient fort bien, puisqu'elle est renfermée dans trente-six feuillets in-4 o, parmi lesquels il s'en trouve d'abord onze, savoir: depuis le cinquante-troisième jusqu'au soixante-quatrième, qui font une digression sur les principales fêtes de l'année, et ensuite une autre digression au feuillet soixante-quatorze sur les cardinaux, *De cardinalibus Romae*. Dans sa précision cependant elle contient des choses dignes de remarque. On en jugera par les traits suivants. [CXXXIIVA]

Sur l'an 713, parlant d'Austregile, elle dit: *Austregisilus patriarcha et primas Aquitaniae floret*. Voilà une preuve de l'ancienneté de la prétention des archevêques de Bourges. On en a vu, ci devant, une autre du même temps à l'article de Gérard d'Angoulême (tom. XI, p. 605).

Sur l'an 912 elle nomme ainsi les successeurs du roi Charles-le-Simple: *Post Carolum, qui cognominatus est Simplex, regnaverunt in Francia Robertus alienus et Rodolphus alienus*. Ce terme *alienus* ne peut signifier autre chose sinon que Robert et Raoul étaient étrangers à la maison de Charlemagne. L'auteur ne met point le roi Eudes parmi les rois de France.

Ces paroles sur l'an 988 méritent attention: *Post eum (Ludovicum), dit l'auteur, usurpat regnum Hugo, qui fuit nepos primi Othonis imperatoris, qui fuit filius Henrici regis Alemanniae, qui Henricus filius fuit Othonis Saxonum ducis. Haec propter eos scripsimus qui solent detrahere modernis regibus Francorum,*

[CXXXIVB] *quasi non sint de genere regio procreati; cum iste Hugo de quo superius fecimus mentionem, a quo illi descenderunt, imperiali generi propinquus exstiterit.* On voit, par ce passage, qu'au XII^e siècle on n'avait pas encore imaginé le système qui fait sortir de la tige de Charlemagne nos rois de la troisième race, puisque le chroniqueur, prenant ici leur défense, ne relève leur origine que du côté des mères par lesquelles ils descendaient d'Othon premier. S'il avait cru pouvoir les vanter également par le côté paternel, il ne l'aurait pas omis.

Ces deux chroniques étant étrangères à notre auteur, dirons-nous que celle qu'il avait composée ne subsiste plus? Nullement: mais nous nous contenterons d'assurer que nous l'avons inutilement cherchée dans les plus célèbres bibliothèques de France. Elle n'est point dans celle du roi, car celle qui est annoncée dans le catalogue de cette bibliothèque, sous le titre de *Chronicon Hugonis a Sancto Victore*, [CXXXIVC] n° 4842, n'est qu'un fragment de la première réduit à huit feuillets, où manque le commencement et la fin. On ne la trouvera pas non plus à Saint-Germain des Prés; mais on y verra la première partie de celle que nous venons de citer, avec cette inscription: *Tractatus de nominibus terrarum*, et à la marge, d'une main récente: *Hugonis a Sancto Victore*. Peut-être se rencontrerait-elle à la bibliothèque du Vatican parmi les manuscrits d'Alexandre Petau, où l'on voit en effet un ouvrage inscrit: *Hugonis a Sancto Victore Chronicon* ^[157].

VIII. Un traité De disciplina monachorum fait partie du manuscrit 199, dont l'écriture semble appartenir au XII^e siècle. Le nom de Hugues, dont il est orné, paraît avoir été ajouté après coup. L'ouvrage débute ainsi: *Disciplina est conversatio bona et honesta, cui parum est malum non facere; sed studet etiam in iis quae bene agit, irreprehensibilis apparere.* Voilà ce que nous avons découvert à Saint-Victor. [CXXXIVD]

La bibliothèque du roi contient aussi divers écrits non imprimés de notre auteur, différents de ceux qui viennent d'être nommés.

IX. Sous le n. 2525 on trouve trois commentaires de Hugues de Saint-Victor sur autant de livres de l'Écriture sainte. Le premier, qui a pour objet le Cantique des cantiques, commence par ces mots: *Deus in gradibus ejus cognoscetur. Ita dicit altera editio, ubi nostra habet: Deus in domibus ejus cognoscetur.* Le second, qui se rencontre encore au n. 2524, roule sur l'Écclésiastique. Tels sont les premiers mots du prologue: *Summi regis palatium in quatuor consummatur, hoc est in fundamento, in parietibus, in tecto et ornato.* Le troisième concerne le livre de la Sagesse, et s'ouvre par ces termes: *Fili, concupiscens sapientiam, conserva justitiam.* [CXXXVA] Ces trois commentaires, dont l'allégorie fait le fond principal, sont très-diffus. Il y a par intervalle des tirades de morale assez belles et quelques explications littérales qui ne sont pas à mépriser.

X. Le manuscrit 3007 comprend trois écrits de Hugues, dont les deux premiers ont déjà vu le jour. Le titre du premier est: *Hugonis a S. Victore liber quatuor quaestionum.* Ces quatre questions roulent sur les suites de la chute du premier homme, et forment le même ouvrage qui a pour titre, dans un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés (n. 1206): *Hugonis a S. Victore epistola de praevaricatione Adae.* Il est dédié à un abbé qu'on ne nomme point, mais qui pourrait bien être saint Bernard, comme une main récente l'a mis à la marge dans le second des deux exemplaires cités. Quoiqu'il en soit, les paroles suivantes, qui forment le début, annoncent cet abbé comme un homme d'un rare mérite. *Novi, domine, lui dit Hugues, quod non [CXXXVB] tam necessitas quam regina mentis vestrae charitas vos coegit ut de quaestione primae praevaricationis nostrae exiguitatis responsum quaereretis.* L'auteur, entrant en matière, distingue trois états de l'homme, dont il nomme le premier, qui est le nôtre, *status praevaricatorius*; le second, qui est celui de l'homme avant le péché, *status utroborius*; le troisième, qui est l'état des saints dans le ciel, *status confirmatorius*: distinction qui revient, comme il le dit ensuite, à celle des mêmes états donnée par saint Augustin, *non posse non peccare, posse peccare, et non posse peccare.* Son principal objet est de justifier la Providence au sujet de la prédestination. Il suppose, comme un principe certain, que Dieu n'a prédestiné parmi les hommes que le nombre nécessaire pour remplir celui des anges qui sont tombés. Partant de cette hypothèse, il demande et examine pourquoi Dieu a multiplié l'espèce humaine au delà de ce nombre? Il en donne différentes raisons philosophiques, [CXXXVC] qu'il serait trop long de rapporter. L'ouvrage est plein d'une logique très-subtile, mais incapable toutefois de lever le voile d'une question impénétrable à l'esprit humain.

XI. Le manuscrit 2049 renferme un écrit intitulé: *Hugo de Sacrificio offerendo.* Les mots par où il commence sont: *Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi? Indicabo tibi, homo, quid sit bonum, et quid Dominus requirat a te.*

XII. *Hugonis sententia de corpore et sanguine Domini*; c'est le titre d'un écrit qui se rencontre au n. 2531. L'auteur entame par ces termes: *Quoniam tota humana natura in anima et corpore corrupta erat, oportuit ut*

Christus qui venerat utramque liberare, uniretur utrique, ut anima per animam, corpus per corpus competenter liberarentur.

XIII. Une lettre en réponse à un ami sur la vie solitaire, avec les nom et surnom de notre auteur, fait partie du manuscrit 6785. C'est ainsi qu'elle [CXXXVD] débute: *Insipientem doctus provocas. Quaeris quid faciendum sit pro eo quod in habitu religioso positus opera digna professionis tuae non habes.*

XIV. Vers la fin du même exemplaire se trouvent six livres philosophiques de Hugues de Saint-Victor. On lit à la tête du prologue: *Omnium expetendorum prima est sapientia in qua perfecti boni fons consistit.* Le premier chapitre, ou si l'on veut le second (car il paraît en supposer un précédent) commence par ces mots: *Primus omnium Pythagoras studium sapientiae philosophiam nuncupavit, maluitque philosophos dici quam antea sophos.* L'auteur divise toutes les sciences primitives en quatre, savoir: la théorique, la pratique ou morale, la mécanique et la logique. [CXXXVIA]

XV. Le manuscrit 3307 renferme un opuscule qui a pour titre: *Hugonis a S. Victore de disciplina*, dont les premiers mots sont: *Est quidam finis bonus, et est quidam finis malus.*

XVI. *Hugonis confessio ad abbatem* fait partie du manuscrit 2922, et commence ainsi: *Solus solitudinem cordis mei ingrediatur, et cum corde meo paulisper confabulabor.*

XVII. Outre le commentaire imprimé de Hugues sur la *Hiérarchie céleste*, attribuée à saint Denis, le manuscrit de la même bibliothèque (du roi), coté n o 1619, renferme deux autres commentaires de notre auteur qui n'ont point encore vu le jour: l'un sur la *Hiérarchie ecclésiastique* de ce saint, et l'autre sur ses *Lettres*. Cet exemplaire n'est pas unique. On en trouve un semblable dans la bibliothèque de Saint-Martin de Tournai ^[158]; et il est dit à la tête de celui-ci que la traduction du texte de saint Denis est de la façon de Hugues de Saint-Victor. C'est ce [CXXXVIB] qu'il y a de meilleur; car, pour les gloses, elles ne sont pas d'une grande utilité.

XVIII. A la bibliothèque de Saint-Germain des Prés nous avons rencontré sous le no 131: *Hugonis a S. Victore Hexameron*. C'est un traité philosophique et théologique dans lequel on résout d'une manière fort subtile et non moins solide les plus importantes questions sur l'ouvrage des six jours.

XIX. Au n o 1206 du même dépôt, le traité *De praevaricatione Adae* est suivi d'un opuscule, *De obedientia*, pareillement attribué à notre auteur.

XX. La bibliothèque de Saint-Martin de Tournai conserve de Hugues de Saint-Victor ^[159], outre les écrits dont on a déjà fait mention, un opuscule qui commence par cette phrase de l'Écriture: *Homo cum in honore esset, non intellexit.*

XXI. Dans le monastère des Dunes et dans celui de Liessies se trouve *Hugonis a S. Victore liber de musica* ^[160]. [CXXXVIC]

XXII. A la bibliothèque des chanoines réguliers de Corsendonq, en Flandre, on voit: 1o *Gnothosolitos M. Hugonis a S. Victore*, qui commence par ces mots: *Nostis charissimi*; 2o un autre ouvrage du même, dont les premières paroles sont: *Ejus inspirante gratia* ^[161].

Nous terminerons ici cette nomenclature, qu'il nous serait facile de pousser plus loin, si nous voulions copier les catalogues des différentes bibliothèques de l'Europe. Mais nous pensons que nos lecteurs nous dispenseront de ce travail, qui ne pourrait leur offrir rien de certain, attendu que les mêmes écrits de Hugues portent souvent divers titres en divers manuscrits.

Nous eussions bien souhaité pouvoir rencontrer dans nos recherches la grande lettre de notre auteur à saint Bernard sur le baptême, à laquelle ce saint fit la réponse que nous avons parmi ses oeuvres. La pensée de Hugues, ou plutôt de celui pour [CXXXVID] lequel il consultait le saint, était que le voeu du baptême, à prendre les paroles de Jésus-Christ à la lettre, ne suffisait pas pour le salut. On peut voir dans saint Bernard la solution lumineuse qu'il donne à cette difficulté ^[162].

§ V - *Son génie, son érudition, sa manière d'écrire.*

Le XII^e siècle n'a guère produit de savants qui aient réuni la variété des connaissances, la subtilité d'esprit, la solidité de jugement, la facilité d'écrire et le bon usage de toutes ces qualités dans un degré plus éminent que Hugues de Saint-Victor.

1° On ne peut lire ses écrits sans y reconnaître des vestiges sensibles de presque tous les genres de littérature qui étaient en honneur de son temps. Il [CXXXVIIA] savait de la géographie ce qu'un homme de cabinet pouvait en savoir alors, c'est-à-dire ce que les anciens en avaient dit, aucun moderne n'ayant encore travaillé à perfectionner cette science et à l'enrichir de nouvelles découvertes. L'arithmétique, la géométrie, la musique, l'astronomie avaient fait, comme il le raconte lui-même, les amusements de sa jeunesse. Il eut soin de cultiver les trois premières dans un âge plus avancé, et l'on en voit des connaissances assez étendues pour le temps, soit dans ses traités manuscrits de la géométrie pratique et de la musique, soit en d'autres de ses écrits.

Il avait étudié l'histoire ecclésiastique et la profane, moins toutefois dans les auteurs originaux que dans les chroniqueurs qui les ont copiés et souvent défigurés. Si le traité qu'il a fait de la grammaire ne prouve pas qu'il excellât dans la théorie de cet art, du moins fait-il foi qu'il en savait très-bien le mécanisme. [CXXXVIIB]

A l'égard des langues savantes, il n'est pas douteux qu'il n'eût une bonne teinture du grec, témoin sa traduction des oeuvres de saint Denis ^[163]. La chose n'est pas aussi certaine de l'hébreu. Ce qui s'en trouve répandu dans quelques-unes de ses productions pourrait bien être emprunté des interprètes et des commentateurs de l'Écriture sainte, surtout de saint Jérôme. Dans un siècle où la science des choses naturelles était si informe, ce serait exagérer que de le décorer du nom de physicien. Cependant, ce qu'il dit par occasion de l'ordre de la nature, des éléments et des propriétés des corps, montre qu'en cette partie il n'était pas au dessous de ses contemporains.

2° Mais, de toutes les sciences humaines qu'il cultiva, celle où il emporta le prix fut la dialectique. Cet art, si propre à subtiliser les esprits les plus grossiers, fit des progrès merveilleux sur celui de Hugues, naturellement vif, ouvert et délié. Les extraits que nous avons rapportés de ses écrits polémiques font connaître jusqu'où il portait la [CXXXVIIC] sagacité dans les matières les plus abstraites et les plus embrouillées, la précision et la justesse des solutions qu'il savait donner aux difficultés les plus fortes, l'habileté avec laquelle il se démêlait des sophismes les plus captieux. Dans les questions même où il s'écarte du vrai, la subtilité de son esprit ne laisse pas que de se faire admirer. Pouvait-on, par exemple, défendre avec plus de vraisemblance qu'il l'a fait l'égalité de la science divine et de la science humaine en Jésus-Christ?

3° Avec des talents aussi marqués pour la dispute, il lui était aisé, s'il l'eût voulu, d'étendre la licence de la scolastique naissante, et de soumettre à des systèmes raisonnés les dogmes les plus sublimes de la religion. Mais un jugement solide, favorisé des lumières de la grâce, lui fit comprendre le danger de passer les bornes établies par l'antiquité. Persuadé que la raison ne doit venir qu'en second dans l'étude de la religion, il fit son capital [CXXXVIID] de puiser cette science dans ses deux sources essentielles, l'Écriture et la tradition. De là le mépris qu'il témoigne pour les questions frivoles et souvent téméraires que l'oisiveté de l'école enfantait [CXXXVIIIA] chaque jour sous ses yeux, que la chicane entretenait, et que le défaut d'autorités rendait interminables. Nous avons vu ses plaintes sur ce désordre et cet abus énorme de la raison.

4° On peut juger combien il était rempli de la lecture des Pères, par ce corps de théologie qu'il a le premier entrepris, et dont il a su munir les diverses parties d'un grand nombre de leurs textes pour l'ordinaire assez bien choisis. Saint Augustin est celui qu'il avait le plus assidûment lu, et duquel il a tiré le plus de secours. Son attachement à la doctrine de ce Père lui a valu parmi ses contemporains, comme on l'a dit, l'épithète magnifique de second Augustin. Quelques-uns même l'ont nommé l'âme de saint Augustin. On a depuis trouvé du ridicule dans ce dernier titre et de l'exagération dans le premier. Effectivement, quelque estime que mérite notre Victorin, et quelque soin qu'il ait pris de suivre les traces du grand évêque d'Hippone, il y aura toujours une très-grande distance de ses [CXXXVIIB] lumières à celles de cet incomparable docteur. D'ailleurs, quelle disproportion entre les méthodes que l'un et l'autre ont suivies? Rien de plus régulier et de plus noble que la marche du saint docteur. Plein de son objet et maître de sa matière, il va droit au but, sans écart, sans diversion, sans retour sur ses pas. Il ne dit rien de trop, il dit tout à sa place, et ne laisse rien à désirer. En est-il ainsi de notre Victorin? Prenons en main ses deux écrits les plus considérables, et qui lui ont fait le plus d'honneur dans la postérité: sa Somme et ses Sacraments. On ne peut disconvenir qu'ils ne renferment d'excellentes choses, et en grand nombre. Mais, après tout, ce sont des mémoires que ces traités, et non des ouvrages finis. Toutes les pièces dont ils sont composés ne forment qu'un ensemble grossier et malentendu. Répétitions fréquentes, discussions hors d'oeuvre, inégalité palpable dans la manière de traiter des sujets d'une importance à peu près égale, [CXXXVIIC] omissions essentielles, toutes suites naturelles

d'un dessein mal conçu et d'une exécution précipitée; telles sont les taches qui déparent, selon nous, ces deux grandes productions.

5° A l'égard de sa diction, elle est une vive image de la facilité de son génie, de la netteté de ses idées et de la simplicité de son caractère. On ne trouve chez lui ni tropes hardis, ni expressions ampoulées, ni entortillement de phrases: défauts assez ordinaires aux écrivains de son siècle. Les termes communs et les tours naturels forment toute la parure de son style. En un mot, sa manière d'écrire serait presque un modèle dans le genre didactique, si elle était plus soutenue, moins sèche pour l'ordinaire, et plus dégagée des idiotismes du temps.

N'oublions pas, au reste, que la carrière de Hugues finit au terme où quantité d'auteurs célèbres ont à peine commencé de donner au public les premiers fruits de leurs études. Dans un cercle d'années [CXXXVIII] aussi étroit, laborieux comme il était, s'il avait moins écrit, il aurait sans doute mieux écrit. Mais que ne faisait-il pas espérer, si l'âge eût mûri les merveilleuses dispositions qu'il avait pour les lettres!

Cooperatorum Veritatis Societas

© 2006 Cooperatorum Veritatis Societas quoad hanc editionem iura omnia asservantur.

Litterula per inscriptionem electronicam: [Cooperatorum Veritatis Societas](#)

«Ubi Petrus, ibi Ecclesia, ibi Deus (Ambrosius) ... Amici Veri Ecclesiae Traditionalisti Sunt.» Divus Pius X Papa: «*Notre Charge Apostolique*»